

### **déclaration liminaire de la FSU**

La FSU souhaite commencer par saluer la décision du Conseil d'État d'annuler la circulaire du ministère de la fonction publique du 2 août 2023 qui supprimait l'accès aux chèques-vacances pour les retraités de l'État. Cette décision avait été prise sans aucune concertation ni même information du Comité interministériel d'Action Sociale (CIAS).

La FSU accueille également favorablement l'augmentation des dotations initiales d'action sociale pour les régions académiques. Pour Auvergne-Rhône-Alpes, c'est une augmentation de 179 743 € soit 6,28 % d'augmentation.

Néanmoins, La FSU dénonce les différences de budgets alloués aux prestations d'action sociale des différents ministères et demande l'harmonisation par le haut des budgets et en prenant en compte la précarisation de certains secteurs afin de restaurer l'égalité de traitement entre les agent·es et de garantir des prestations de qualités pour toutes et tous. L'action sociale doit voir ses budgets augmentés, sécurisés et utilisés à plein. La non-consommation de ces budgets sur une année ne doit pas avoir pour conséquence la réduction de ceux des années suivantes.

Enfin, la FSU rappelle que l'action sociale est indispensable pour soutenir les agentes et les agents en difficulté, mais qu'elle ne peut être la seule réponse au manque d'attractivité de nos métiers et la qualité de vie au travail. Une réelle revalorisation salariale et l'amélioration de nos conditions de travail demeurent les seuls leviers pour mettre un terme à la paupérisation grandissante des personnels, au déclassement, à la perte de sens de nos carrières et de nos métiers.